



Paris, le 06 janvier 2009

**Gilles MOINDROT**  
Secrétaire Général

■ SNUipp-FSU  
128, Bld Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Tél. 01 44 08 69 30  
Fax 01 44 08 69 40

**Monsieur Xavier DARCOS**  
Ministre de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'évaluation CM2. Vous avez annoncé que cette évaluation, qui remplace celles effectuées en début de 6<sup>e</sup>, était destinée à mesurer les acquis des élèves et à disposer d'un instrument de pilotage du système éducatif, du niveau local au niveau national et que toutes les compétences seraient évaluées.

Si le SNUipp est favorable à des évaluations qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes vis-à-vis du dispositif prévu et du contenu des épreuves.

Les résultats d'une évaluation peuvent en effet varier considérablement en fonction de la difficulté des exercices présentés et du mode correction utilisé.

Comment évaluer sérieusement la maîtrise de certaines compétences qui n'auront pas été étudiées à cette période de l'année ? Ainsi la maîtrise des fractions, des calculs d'aires ou du plus-que-parfait. De plus pourquoi évaluer en milieu de CM2 des compétences qui ne sont pas considérées comme exigibles dans le cadre du socle commun en 6<sup>e</sup> ?

D'autre part le codage binaire retenu (1 : réussite ; 0 : échec) conduit à ne pas prendre en compte les réussites partielles : un élève qui répond correctement à 8 questions sur dix dans un item sera considéré en échec complet comme un élève qui ne produit aucun résultat exact. Cherche-t-on ainsi à mettre en difficulté et à stigmatiser des élèves en établissant une évaluation « couperet » ? S'agit-il pour le ministère de prouver que « les résultats de (la seule !) école primaire ne cessent de se dégrader » comme vous l'affirmez dans vos voeux aux enseignants ?

Cette conception de l'évaluation est à l'opposé de celle en vigueur en Finlande

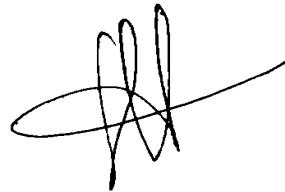
qui s'appuie sur le repérage des réussites des élèves pour les faire progresser.

Nous tenons également à vous rappeler notre totale opposition à la publication des résultats école par école : le faible nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'enseignant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, histoire individuelle,...) rendent extrêmement complexe toute interprétation de résultats. Cette publication entraînerait une concurrence entre écoles dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous souhaitons vivement que vous preniez en compte l'expérience professionnelle des enseignants et que vous engagiez une véritable concertation sur les évaluations à l'école.

L'évaluation n'a d'intérêt que si elle permet d'établir des informations sûres et adaptées. Le choix des exercices tels qu'ils sont actuellement connus, la date retenue comme les modalités de codage nous amènent aujourd'hui à vous demander le report de cette évaluation nationale.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.



Gilles MOINDROT